

Communiqué de presse 21 mai 2024

Synergiec rejoint le Club de l'Amélioration de l'Habitat (CAH)

Ce 21 mai 2024 marque le début de la collaboration entre Synergiec et le Club de l'Amélioration de l'Habitat (CAH), association fondée en 1992. L'adhésion de Synergiec au CAH vise à conjuguer leur expertise sur la question du financement de la rénovation énergétique et du reste à charge pour les particuliers, avec les autres acteurs membres, afin de proposer des solutions complètes et innovantes pour répondre aux besoins stagnants de ce marché.

Aujourd'hui plus que jamais, la question de la rénovation énergétique s'invite dans un contexte où les enjeux environnementaux et sociétaux s'intensifient, avec la chasse aux passoires énergétiques et son corollaire, le déséquilibre du marché locatif... Reconnu pour ses actions et l'expertise de ses adhérents, le Club de l'Amélioration de l'Habitat trouve en Synergiec un partenaire approprié. En associant les données et les recommandations du CAH avec les solutions complètes de financement et d'assurances de Synergiec, cette collaboration ouvre de nouvelles perspectives pour une rénovation résidentielle efficace, sûre et accessible à tous.

« En combinant l'expertise du Club de l'Amélioration de l'Habitat dans l'analyse du marché et la compréhension des attentes des habitants avec le savoir-faire de Synergiec en matière de financement, nous visons à simplifier et à faciliter le processus de rénovation pour les particuliers. Cette collaboration permettra d'accroître l'efficacité des projets de rénovation. En unissant nos forces, nous sommes convaincus de pouvoir offrir des solutions novatrices et durables qui répondent aux défis actuels de la rénovation de l'habitat. » raconte Jean-Pascal Chirat, Délégué Général du Club de l'Amélioration de l'Habitat.

« D'ici quelques mois, pour la rénovation dîtes globale, la question du financement sera un sujet incontournable. À l'avenir nous allons travailler sur des montants de travaux plus conséquents, pas facilement finançables en fonds propres par les particuliers, Synergiec arrive comme solution. Nous sommes ravis d'adhérer au Club de l'Amélioration de l'Habitat pour élaborer des stratégies en vertu du marché de la rénovation énergétique. » explique Sylvain Lefevre, président de Synergiec.

Une ambition commune pour faire évoluer le secteur :

Le Club de l'Amélioration et de l'Habitat (CAH) a lancé une opération pilote couvrant trois zones géographiques clés : l'Isère, la métropole du Grand Paris et Rouen Normandie.

L'objectif ambitieux de cette initiative est de rapprocher les structures publiques *Espaces Conseils France Rénov'* (*ECFR*) et les acteurs privés entreprises RGE et distributeurs pour promouvoir la rénovation d'ampleur.

En effet, au sein des territoires français, se côtoient quelques 600 ECFR*, plus de 6000 « Accompagnateurs Rénov » (d'ici fin 2024), 56000 professionnels RGE et plus de 8000 points de ventes distributeurs du bâtiment qui doivent coordonner leurs actions pour optimiser l'offre de rénovation énergétique du parc résidentiel. Dans cette perspective, le CAH réunit les parties prenantes afin d'œuvrer ensemble à la promotion de la rénovation à grande échelle en mettant en cohérence les actions pour mobiliser les entreprises, améliorer la lisibilité, rassurer et dynamiser la demande. Dans

Contact Presse



le cadre d'une étude récente réalisée par le CAH, il est apparu que 50% des entreprises admettent connaître les structures publiques locales et parmi ces entreprises seuls 44 % ont déjà bénéficié d'une ou plusieurs actions. De leur côté 67% des espaces conseils publics estiment prioritaires les actions de mobilisation des pros et souhaitent les renforcer. D'où l'impérieuse nécessité de mettre en relation et action l'ensemble des acteurs.

Après une année d'expérience, les résultats finaux seront dévoilés lors de Batimat le 2 octobre 2024.

* Espaces Conseil France Renov'

À propos de Synergiec

Fondée en 2023 par quatre associés issus de l'écosystème de la transition énergétique et de son financement, Synergiec, dotée d'un capital de 1 million d'euros, est le premier intermédiaire national en opération de banque, et en service de paiement dédié à la rénovation énergétique.

Synergiec ambitionne de contribuer au financement de 30 000 logements résidentiels et 1 million de m2 de bâtiments tertiaires et industriels.

Que ce soit pour les copropriétés, locaux professionnels, commerces, maisons individuelles ou les ensembles immobiliers, Synergiec apporte des solutions complètes de financement adaptées à chaque bien immobilier, dont le reste à charge, en simplifiant toutes les étapes du projet.

En tant que mandataire pour obtenir une solution complète de financement des travaux, incluant les prêts travaux aux meilleures conditions du marché et primes diverses (CEE, aides de l'ANAH, aides locales), Synergiec propose également, en tant que tiers de confiance, des solutions d'assurances pour sécuriser les projets et la pertinence des travaux.

À propos du Club de l'Amélioration de l'Habitat

Le CAH, fondé en 1992, regroupe les acteurs publics et privés de la filière entretien-rénovation du parc résidentiel français. Grâce à ses études, enquêtes et groupes de réflexion, le CAH agit pour mesurer, comprendre et dynamiser le marché de l'amélioration de l'habitat et de pouvoir mieux en appréhender les tendances d'évolution et discerner les mécanismes de motivation conduisant à la réalisation de travaux au profit de la qualité de vie des habitants et de la performance environnementale du bâti résidentiel.